

Stratégie de communication liée au Fonds de soutien à la recherche

À la fin de mai, nous affichons sur notre site Web une nouvelle concernant la subvention accordée par le Programme pour l'année courante et référant aux exigences en matière de responsabilisation et de mention publique du soutien obtenu.

Par ailleurs, lors de l'annonce des subventions de fonctionnement des trois Conseils fédéraux, notre communiqué de presse mentionne le soutien du gouvernement fédéral aux coûts indirects de la recherche. Un lien avec notre page Web afférente sera inséré dans le message.

Lors de l'ouverture des comptes aux nouveaux bénéficiaires de subvention, nous indiquons clairement le % de coûts indirects générés et assumés par le Programme.

Le rapport annuel d'utilisation de la subvention sera affiché sur notre site Web.